

Réjean Tardif

L'histoire inédite de la première colonie de Québec

Deuxième édition



Les éditions de
l'ours gardien

L'histoire inédite de la première colonie de Québec Deuxième édition

Enregistré au bureau du droit d'auteur à Ottawa, 3e trimestre 2022

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par quelque procédé que ce soit, sont interdits pour tous pays. Tous droits réservés © Les éditions de l'ours gardien, 2026

L'histoire inédite de la première colonie de Québec Deuxième édition

Dépôt légal – 3e trimestre 2026

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-925401-10-0 (PDF)

ISBN 978-2-925401-11-7 (EPUB)

ISBN 978-2-9821466-1-7 (2023, PDF)

ISBN 978-2-9821466-2-4 (2023, EPUB)

ISBN 978-2-9819158-8-7 (2022, imprimé)

ISBN 978-2-9819158-9-4 (2022, PDF)

Couverture : Les trois sœurs, culture autochtone : Les haricots poussent sur la tige du maïs, l'ombre des feuilles de courges repoussent les mauvaises herbes au sol. Dessin de © Gabrielle Tardif.

Livres de cet auteur, aux Éditions de l'ours gardien.ca :

L'origine des Algonquins

La nation des Etchemins dissimulée dans l'histoire du Canada

Lexique étymologique de la langue passamaquoddy-malécite

Autres livres de cet auteur, aux Éditions de l'aigle dore.ca :

Le vol de mon héritage autochtone komoutoni tchi ni kansousok skitjini

La composition de la Bible

La véritable origine extraterrestre de l'humanité révélée par les Mayas

Table des matières

Introduction	V
1 Vieux écrits remaniés attestant l'existence du premier colon	1
Les falsifications des jésuites dans l'œuvre de Champlain	1
Les vieux écrits des récollets franciscains	4
2 Loys Hebert présumé apothicaire en Acadie en 1606-1607	13
Le voyage de Poutrincourt	16
Le retour de Poutrincourt	23
Les Français obligés de fuir l'Acadie en 1607	24
3 Début du faux récit du premier colon en Acadie	29
Le monopole de la traite de Pierre du Gua, sieur de Mons	29
La fondation du comptoir de traite de Québec en 1608	31
Fausse présence de Loys Hebert en Acadie de 1610 à 1613	34
Le faux procès-verbal dressé par Hebert	37
4 Début du faux récit du premier colon à Québec	43
La mort du vrai Louis Hébert en 1611	43
Des actes de l'état civil inventés	45
Arrivée dissimulée des Récollets avec Champlain en 1615	46
La traversée litigieuse de la famille Hebert en 1617	48
Les premiers jardins de l'habitation de Québec	52
Le faux contrat du premier colon en 1616	56
5 Les cultivateurs de Québec avant l'invasion anglaise	59
La présence dissimulée de Hurons cultivateurs à Québec	63
Le défrichage et la culture de six ou sept arpents	66

6 Une juridiction remaniée et dissimulée	69
Les persécutions de l'église catholique contre les huguenots	70
Hebert procureur du roi	73
La disparition des ordonnances de Champlain	75
Des autochtones importants dissimulés	76
L'identité autochtone effacée du sieur Olivier Tardif	78
 7 La colonie agricole désœuvrée de Champlain	85
Fausse description de l'habitation de Québec	85
Présence de bovidés sur papier	88
Les jésuites soudoient le duc de Ventadour	90
Les jésuites arrivent au Canada en 1625	93
La fausse construction d'une étable	96
 8 La flotte anglaise se prépare à investir Québec	101
Le décès du faux premier colon Louis Hebert en 1627	101
Sans charrue ni bœuf	103
Première attaque de la flottille anglaise	109
 9 Les Anglais s'emparent de la colonie désœuvrée en 1629	115
Les jésuites, instigateurs de la prise de Québec de 1629	121
Assassinat du Père Le Caron, supérieur des récollets	124
Retour des Français au Canada en 1632	126
Les jésuites empêchent les récollets de retourner au Canada	127
 10 Le faux acte de concession de Louis Hébert	129
Concession remaniée des Récollets à leur retour en 1670	139
 11 Les descendants de Louis Hébert	142
Le secret de la mort du Huron Hebert	147

12 Champlain gouverneur sous le règne des jésuites	151
La disparition du gouverneur Champlain	160
Le récit jésuitique de la mort de Champlain	163
13 Les derniers jours dissimulés de la vie de Champlain	175
Hypothèses de l'assassinat de Champlain	181
14 Des gouverneurs à la solde des jésuites	189
Onontio, un héros fabuleux	194
Conclusion	198
15 Supplément : Les réalisations des jésuites dans le monde et en Amérique	201
Bibliographie	207

Introduction

La vérité a trouvé sa place dans cette étude à travers des obstacles qui étaient originellement infranchissables. La réalisation de cet essai historique représente une étude colossale qui a exigé des recherches étalées sur plusieurs années. Je présente des révélations si renversantes qu'elles peuvent sembler incroyables.

L'histoire et les auteurs actuels, et les archives racontent pratiquement tous la même chose, parce que le récit original a été remanié à partir de sa base. Les mystifications et les falsifications sont pourtant bien réelles dans l'histoire de la première colonie de Québec, au début du XVIIe siècle. Cette histoire, initialement remaniée, a été reprise par l'élite du clergé et les historiens, pour donner une image idéale, à l'époque de la rédaction de l'histoire du Canada, au XIXe siècle.

Les maîtres de la censure ne mentionnent pas l'existence de falsifications dans l'histoire de la première colonie de Québec ni dans l'histoire de la Nouvelle-France durant tout le régime français. La domination religieuse a influencé les historiens anciens et actuels. Cette domination a généralement toujours caché les liens entre les Français et les Autochtones et la barbarie des Européens.

Pour écrire cette étude, au lieu de me référer aux ouvrages contemporains, je me suis basé sur les livres qui ont servi à écrire notre histoire. La censure intransigeante a miné la vérité depuis le début. Il n'y a aucune ou peu d'empathie pour les peuples autochtones qui ont été placés en arrière-plan.

J'ai compris que les faussetés persistent à travers la désinformation. De vieux ouvrages historiques et des archives ont été remaniés pour fabriquer une histoire faite sur mesure, qui a encadré la falsification du récit original. Malgré cela, je présente une étude approfondie et bien référencée. C'est la curiosité et l'observation qui permettent de démystifier l'existence de fabrications et de dissimulations.

L'étude des documents dits originaux a été essentielle pour découvrir de nombreuses mystifications qui se trouvent dans le récit du célèbre premier colon Louis Hébert. L'histoire du premier colon est une invention qui n'aurait pas pu exister sans les falsifications pratiquées dans les écrits de Champlain par les jésuites. D'autres anciens documents historiques ont été remaniés.

Les jésuites représentent des falsificateurs insoupçonnés dans l'histoire de la première colonie. Ce récit ne tient pas compte des persécutions exercées contre les protestants par l'Église catholique, cette omission sert à protéger la réputation de l'Église. La majorité des employés de la compagnie étaient des protestants, dont Champlain, celui qui a été appelé, "Père de la Nouvelle-France". Il n'a pas échappé à la griffe des falsificateurs qui désiraient bannir les protestants de cette contrée.

Les très riches falsificateurs jésuites sont venus à Québec pour chasser les protestants sous l'influence tyrannique du cardinal de Richelieu, qui avait levé une armée et fait tuer 20,000 protestants lors de la prise de Larochelle. Les jésuites ont remanié les écrits de Champlain, et confondu la présence des autochtones, détruisant les souvenirs de la colonie. Je dévoile dans mes recherches des documents remaniés servant à appuyer le faux récit jésuitique du premier colon. Il n'y avait pas de défricheurs en Nouvelle-France. Le faux premier colon représente la colonie à lui seul parce qu'une colonie se perdait en l'absence de cultivateurs.

Un groupe de Hurons avait cultivé sept arpents sur une terre que les récollets avaient obtenue du roi pour établir des familles huronnes, près de leur séminaire. Les falsificateurs jésuites ont volé cette terre par la manipulation de la lettre, après avoir empêché les récollets de revenir dans la colonie, après la prise de Québec par les Anglais en 1629. Ils ont fait disparaître les sept arpents cultivés par ces autochtones pour en faire le champ de sept arpents défriché et mis en culture par Louis Hébert, un colon fictif. Cette terre est devenue plus tard la propriété des jésuites.

Le récit du premier colon représente les fondements de l'histoire de la première colonie d'une façon suggestive; ce récit est protégé par la griffe des falsificateurs de toutes les instances, ne laissant pas passer le moindre indice contredisant. Mais ils ont laissé des traces ineffaçables.

Les circonstances de la mort de Champlain en 1635 sont très douteuses et accablantes, entourées d'obscurités insoutenables dans les *Relations des jésuites*. Ces écrits aberrants représentent le seul témoignage du décès et de la vie de Champlain durant les trois années qu'il fut le gouverneur de la Nouvelle-France. Il était avant tout un protestant subissant les persécutions de l'Église catholique. L'histoire inédite de la première colonie révèle qu'il n'était pas un ami des jésuites, mais un témoin de leurs agissements illicites.

La date et le lieu de la sépulture de Champlain sont omis. Son tombeau n'a jamais été retrouvé. Les historiens n'ont pas cherché à éclaircir ces circonstances à cause de l'influence religieuse. Cette situation m'a obligé à développer l'hypothèse plausible de l'assassinat de Champlain. Son histoire est restée dans l'ombre, en protégeant l'image des falsificateurs religieux et le faux récit de la première colonie brandissant l'image héroïque d'un unique colon, en réalité fictif.

1 Vieux écrits remaniés attestant l'existence du premier colon

J'ai étudié particulièrement les falsifications exercées dans les plus anciens écrits de l'histoire du Canada. Les falsificateurs y sont difficiles à discerner. La vieille littérature obéit à une autorité partisane qui présente un message encadré, suivi à la lettre, cité et recopié avec soin. Personne ne vient affirmer que nos anciens écrits historiques sont remaniés.

L'Église catholique exerce un pouvoir autocratique. Les ecclésiastiques parlent et écrivent généralement comme s'ils étaient des messagers de la vérité absolue. Ils représentent parfois la voix des plus anciens maîtres de la censure concernant notre histoire.

Les écrits des jésuites renferment beaucoup de faussetés au sujet de l'histoire et des peuples autochtones. Je les place au premier rang des accusés concernant la fabrication du récit controversé du premier colon Louis Hébert. Cette histoire défile depuis longtemps sous les yeux des lecteurs sans y remarquer d'ambiguïtés. C'est pour cette raison que je présente une étude des principaux ouvrages de référence qui ont été remaniés. Je commence par l'Œuvre de Champlain.

Les falsifications des jésuites dans l'Œuvre de Champlain

La fabrication du récit du premier colon Louis Hébert n'aurait pas pu exister sans les falsifications des écrits de Champlain. Nous avons la certitude et des preuves que son œuvre a été remaniée par des jésuites. J'ajouterai qu'il tient parfois un langage écrit incohérent et difficile à comprendre.

L'Œuvre de Champlain, englobant les années de 1603 à 1629, a été mystérieusement publiée pour la première fois au Canada, en 1870. Elle fut imprimée au séminaire de Québec, et publiée sous le patronage de l'Université Laval par l'abbé C.-H. Laverdière. Dans l'introduction de cet ouvrage, l'abbé Laverdière nous apprend que :

Monsieur de Puibusque, dans une lettre dont nous avons cité quelques extraits en tête du Voyage de 1603, disait, en parlant de Champlain : ***"ses relations imprimées ont été retouchées par un arrangeur si habile, qu'elles parlent une autre langue***

que la sienne." Nous savons comment cette remarque est fondée relativement aux premiers voyages de Champlain, mais elle semble avoir surtout son application dans ce volume de 1632 [qui reprend les ouvrages précédents, sauf 1603]. L'édition de 1632 est tellement tronquée, qu'il est parfois impossible de s'y reconnaître. De nombreuses notes écrites en marge ne peuvent pas être de l'auteur. M. Laverdière cite plusieurs exemples [...¹]. Il dit encore :

Non seulement quelqu'un a revu, ou même retouché le récit de Champlain; mais on peut affirmer que ce travail a été fait soit par un jésuite, soit par un ami des religieux de cet ordre. Maintenant, que le lecteur examine attentivement l'édition de 1632, et il remarquera que l'on retranche à dessein, des éditions précédentes, tout ce qui était en faveur des Récollets, et que l'on y introduit au contraire tout ce qui pouvait servir la cause des Jésuites. Ainsi, toute l'édition de 1619 est reproduite mot pour mot, à la réserve de quelques passages où il était fait mention des travaux des Récollets. En revanche, on intercale un résumé de la relation du Père Biard [1611] sur les missions des Jésuites [cela sera étudié]. On ajoute à la fin du volume [de 1632] des échantillons des deux principales langues parlées dans le pays, opuscules faits tous deux par des pères jésuites. [Voir la note².] Il est donc évident qu'une main étrangère s'est chargée de la révision de l'Œuvre de Champlain. Il paraît également certain que ces changements significatifs introduits dans son œuvre originale doivent être attribués au motif de laisser dans l'ombre les Pères récollets... ³

Lucien Campeau, jésuite contemporain, auteur de « *La Première mission de l'Acadie* », commente l'Oeuvre de Champlain :

1 *Oeuvre de Champlain*, éd. 1632, v. introduction, p. 635-640.

2 L'oraison dominical en montagnais par le jésuite Massé, et Doctrine chrestienne du jésuite Ledesme traduit en langue canadois par le jésuite Bréboeuf.

3 *Oeuvre de Champlain*, éd. 1632, v. introduction, p. 635-640.

[...] On a peine à dater ces démarches. D'après l'extrait présenté, on croirait qu'il est en 1610 au lieu de 1632. On sait que l'Oeuvre de 1632 abonde en obscurités de cette sorte. Nous avons jadis tenté d'en donner une certaine explication. [...] La présente difficulté paraît se refuser à toute explication. Les Jésuites auraient-ils retouché les écrits de Champlain? [En réponse à cette question, M. Campeau cite une référence, dont il est l'auteur] : Il critique les propos de Laverdière et tente de protéger la réputation des Jésuites. Il atteste que l'Oeuvre de Champlain est certainement de lui.⁴

Toutefois, l'analyse des textes de Champlain faite par Monsieur Campeau ne fait qu'appuyer l'abbé Laverdière, en ce qui concerne de réelles falsifications des jésuites, selon moi. Ces mystifications ne se limitent pas à dissimuler les travaux des récollets. Cette étude démontre qu'il est incontestable que les jésuites ont remanié les écrits de Champlain, dans le but d'attester, faussement sur papier, l'existence du premier cultivateur, Louis Hébert et effacer les réalisations des récollets.

En consultant les introductions de Laverdière, dans les nombreux volumes de l'Œuvre de Champlain, nous découvrons qu'il existe plusieurs versions de cet ouvrage. J'ai utilisé deux éditions de l'Œuvre de Champlain de 1632. La première, « Samuel de Champlain, *Les voyages de la Nouvelle-France* », conservée à la bibliothèque nationale du Canada. Cette version est très comparable avec celle que j'ai utilisée, publiée et annotée par C.-H. Laverdière, sous le patronage de l'Université Laval.⁵

M. Laverdière souligne que de nombreuses notes écrites en marge ne peuvent pas être de l'auteur, cela s'applique à ces deux versions de l'Œuvre de Champlain que j'ai utilisées. Cet auteur ecclésiastique a élaboré, pour le compte du séminaire de Québec, des tables des matières et annoté le *Journal des Jésuites* et l'Œuvre de Champlain de 1632. L'abbé Laverdière a présenté un très grand nombre de notes personnelles dans l'Œuvre de Champlain, utiles compte tenu de la complexité du récit

4 cf. Lucien Campeau S. J., *La Première mission de l'Acadie*, p. 52-53, doc. 41. Ibid., *Revue d'histoire de l'Amérique Française*, V (1951-1952), p. 340-361.

5 cf. *Oeuvre de Champlain*, éd. 1632. édition Laverdière.

historique, et de l'interprétation littéraire de cet ouvrage ancien. Cependant, ces notes sont parfois contestables, représentant des ajouts correspondants à produire une nouvelle version des écrits de Champlain en exposant des références telles Sagard et les *Relations des Jésuites*, qui sont initialement remaniées, bien que cela ne soit pas visible pour la plupart des lecteurs.

Il est difficile de comprendre comment les jésuites ont pu mettre la main sur l'*Œuvre de Champlain*, qui a été publiée en 1632, en France, pendant que l'auteur était vivant. Champlain a été contraint de quitter Québec avec un petit nombre de jésuites et de récollets, lorsque les Anglais se sont emparés de la colonie, en 1629.

Champlain fut absent de Québec, de 1629 à 1633, année où il est nommé gouverneur. A-t-il lu son Œuvre ? Il n'en a peut-être pas eu le temps, ou il ne l'a jamais vu. C'est un ouvrage imposant, plus de 1000 pages. L'édition que nous possédons ressemble à une vulgaire copie d'un ouvrage qui a été sans aucun doute remanié.

Il existe des falsifications des jésuites dans les écrits de Champlain, à partir du début jusqu'à la fin. Dans l'édition de 1632, le dernier chapitre s'intitule, « *Relation de ce qui s'est passé en 1631* ». Ce titre représente une fabrication évidente signée par les jésuites qui semblent avoir eu pleinement la liberté d'écrire dans l'*Œuvre de Champlain*.

Champlain n'aurait pas autorisé les jésuites à se servir de son Œuvre pour y pratiquer des falsifications et le faux récit. Il est indiscutable qu'il n'a pas autorisé les jésuites à dénigrer les récollets et à effacer leurs travaux dans ses écrits. Le contexte historique dit que Champlain était un huguenot à l'époque où les protestants subissaient le harcèlement des autorités catholiques. Les jésuites étaient du côté des oppresseurs. L'histoire nous dira que Champlain n'était pas un ami des robes noires jésuites.

Les vieux écrits des récollets franciscains

Les plus vieux auteurs religieux de la colonie de la Nouvelle-France sont les récollets. Ils ont été les premiers missionnaires envoyés à Québec, à partir de 1615. Les travaux des Récollets sont passés sous silence, les jésuites les ont empêchés de revenir au Canada de 1632 à 1670.

Les récollets ont laissé très peu d'écrits. Malheureusement, la censure prédomine, transforme, mutile et détruit l'authenticité de la lettre. Le Frère Gabriel Sagard a débarqué à Québec en 1623, pour s'en aller directement au pays des Hurons. Il est reparti en France l'année suivante, pour ne jamais revenir. Il a publié en France en 1632 : « *Le grand voyage au pays des Hurons*, » incluant un dictionnaire de la langue huronne, réédité en 1882.

Par la suite, Sagard a écrit : « *Histoire du Canada et Voyage* », en 1636, et réédité en 1866. Au début de son ouvrage, la datation disparaît après qu'il soit question de la famille Hebert pour la première fois en juin 1617.⁶ La datation s'efface à partir de la page 56 (T I) jusqu'au début de la page 583 (T II); et recommence, au début du dernier chapitre, XXXVI, qui s'arrête en janvier 1627, lorsqu'il est question de la mort de « **Hebert** ».

Dans son *Histoire du Canada*, Sagard donne la description d'un logis [pas de date]. Il écrit :

« Il y a un autre logis au-dessus de la terre haute, un lieu fort commode, « **qui a été bâti par le défunt Hebert** », où sa femme et ses enfants nourrissent quantité de bétail, qu'il y avait fait passer de France.⁷ »

L'auteur cite le même extrait, exactement dans les mêmes termes, dans *Le grand voyage aux pays des Hurons*, ouvrage plus ancien : *il ne mentionne pas « le défunt Hebert, sa femme et ses enfants. »*⁸ Trois pages plus loin, dans son *Histoire du Canada*, Sagard mentionne, pas de date :

Tous les bâtiments de la Nouvelle-France ne consistaient, au temps où j'y étais (1623-1624), qu'au petit fort, à la maison des marchands, à celle de la veuve Hebert [mort en 1627] et à notre petit couvent. Du depuis on en a commencé un pour les jésuites et quelques autres bâtiments pour d'autres familles.⁹

6 cf. Gabriel Sagard, *Histoire du Canada et voyages*, T I, p. 33-34, p. 41-42.

7 cf. Gabriel Sagard, *Histoire du Canada*, défunt Hebert p. 162-163.

8 cf. Gabriel Sagard, *Le grand voyage au pays des Hurons*, p. 54-55.

9 cf. Gabriel Sagard, *Histoire du Canada*, veuve Hebert p. 166.

Suivant le récollet Le Tac, « cette maison a été construite pour les jésuites avec l'aide des récollets, en 1626. ¹⁰ » Nous sommes en 1626, lorsque Sagard parle de cette maison, il ne mentionne pas l'année ni le fait que les récollets ont participé à sa construction. Cette dissimulation indique que les falsificateurs de l'Œuvre de Sagard sont des jésuites; ils omettent les travaux des récollets dans l'histoire du Canada. Ils sont hébergés par les récollets en 1625-1626, incognito.

Hebert est mort en 1627. Le récit de Sagard est incohérent et n'est pas chronologique. Cet ouvrage a été remanié ultérieurement. « Il a parlé du défunt Hebert en 1623-1624, et de la veuve Hebert en 1626. Deux pages plus loin (en 1626), Sagard parle de « *la maison de dame Hebert et de la famille Hebert qui, avec les récollets, est la seule à travailler la terre.* ¹¹ »

Sagard a parlé plusieurs fois du défunt Hebert et de sa veuve avant le décès du sieur **Hébert**, et il n'a pas mentionné son décès en 1627. Je trouve plus loin dans cet ouvrage, des mentions des noms de quelques jésuites, et de la veuve Hebert. L'existence de Hebert n'est pas mentionnée dans ce suit, selon Sagard :

Dame Hebert, première habitante du Canada, est marraine d'un sauvage. On préparait un grand festin pour les Canadiens [autochtones] chez la dame Hebert, pour leur distribuer de la viande. Le nom de « Guillaume Coillard » (Couillard), présumé gendre de Hebert est cité. ¹²

C'est la seule mention du présumé gendre de Hebert dans cet ouvrage. Comment une pauvre veuve venue de France, sans l'aide de son mari, peut-elle préparer un festin pour les autochtones, et pour quelle raison un tel grand festin a-t-il lieu chez elle? Les jésuites sont arrivés comme une apparition dans cet ouvrage de Sagard, sans présentations, ni explications, ni date. La datation est absente. Il est certain, selon moi, que ces passages ont été remaniés par des jésuites. L'histoire le révélera plus loin.

10 Sixte Le Tac, récollet, *Histoire chronologique de la Nouvelle-France*, p. 131-132.

11 cf. Gabriel Sagard, *Histoire du Canada*, veuve Hebert, p. 166; maison de Dame Hebert, p. 167; famille Hebert, p. 168.

12 cf. Gabriel Sagard, *Histoire du Canada*, 558, 562, 563.

Les récollets ont défriché de petits terrains près de l'habitation de Québec, qu'ils ont offerts à des autochtones pour les inviter à s'établir aux alentours, dès 1615. Le supérieur des récollets, Joseph Le Caron entretenait des relations avec les Hurons des Grands Lacs. Il a invité des familles huronnes à s'installer près de leur séminaire en 1620. Ces familles ont cultivé 7 arpents. Ces cultivateurs hurons et leur champ cultivé ne figurent pas à l'histoire. Leur réalisation a été attribuée à Louis Hébert.

L'Histoire du Canada et Voyage de Sagard se termine en 1628. À la toute fin de son livre, l'auteur passe de l'année 1628 à l'année 1626 : il présente un petit chapitre qui débute en décembre 1626, relatant le récit d'un autochtone d'une nation anonyme, Kakemistic, un ami des Français. Cette composition est suivie du récit de la mort de Hebert. Ce petit chapitre, qui est évidemment intercalé, sert à introduire le faux récit de la mort de Hebert en 1627. Les jésuites venaient d'arriver au Canada. La compagnie ne voulut pas les loger. Ils ont été hébergés par charité chez les récollets, de 1625 à 1626. Les jésuites se sont contentés de les évincer du Canada.

Avant de raconter le récit de Sagard au sujet de la mort de Hebert, je présente la version de Champlain :

Le 17 du dit mois (de décembre) le révérend père l'Allemand baptisa un petit sauvage, qui n'avait que dix à douze jours, par la permission de son père Caquémiflicq (Kakemistic), le lendemain fut enterré au cimetière de l'habitation.

Le 25 de janvier, Hebert fit une chute qui lui occasionna la mort: ç'a été le premier chef de famille résident au Pays, qui vivait de ce qu'il cultivait.

Le 22 de Mars, les sauvages me donnèrent deux élans mâle & femelle, le mâle mourut pour avoir trop couru & travaillé, étant poursuivi des sauvages, lesquels nous firent part de quelque chair d'élan... ¹³

Dans cet extrait, qui illustre des événements qui se produisent dans la colonie, Champlain passe du mois de novembre au 17 du mois de décembre, où il cite Kakemistic pour introduire la mort de Hebert à la fin

13 *Oeuvre de Champlain*, éd. 1632, p. 1115, 1116.

janvier, ensuite il passe au 22 du mois de mars. Champlain a mystérieusement très peu de choses à dire au sujet de la mort du premier cultivateur. Son récit a certainement été remanié pour s'ajuster au récit jésuitique de la mort de Hebert. Cela sera rediscuté dans un autre chapitre.

Sagard parle de la mort de Hebert aux deux dernières pages de son ouvrage. Il raconte tout d'abord la conversion d'un autochtone, ce récit s'enchaîne avec celui de la mort d'un nommé Hebert. Ce chapitre, intitulé : « *D'une petite fille Canadienne baptisée. De sa mort et de celle du sieur Hebert premier habitant du Canada,* » est une composition des jésuites qui englobe la période de décembre 1626 à janvier 1627 :

Au commencement de l'hiver 1626, un sauvage nommé Kakemistic prit [la] résolution d'aller hiverner assez loin des Français, mais comme il plut à Dieu de disposer des choses, il fut contraint de retourner sur ses pas à cause du peu de neige qu'il trouva en décembre, laquelle à peine pouvait être d'un pied de hauteur au plus, qui était trop peu pour arrêter l'élan.

Cette chasse aux cervidés n'était pas pratiquée en décembre, mais en février-mars, avec plusieurs chasseurs et des chiens, lorsque la neige était abondante. Cela indique que les falsificateurs étaient des nouveaux venus au pays. Les jésuites étaient arrivés au pays en 1625. Champlain cite curieusement un exemple de ce genre de chasse à l'élan au mois de mars, immédiatement après avoir mentionné très brièvement le décès de Hebert.¹⁴ Voici la suite de ce récit:

La famille de Kakemistic était composée de huit personnes, et sa femme était sur le point d'accoucher. Ils séjournèrent deux jours à notre couvent. Leur petite fille naquit et fut baptisée, et elle mourut. Elle fut enterrée à Québec. À cette cérémonie se trouvèrent le Père Joseph [Le Caron], le frère Charles récollets, et le Père Lallemant (jésuite). [Sagard ne donne pas la date.]

Le père de l'enfant tout le beau premier couvert d'une peau d'élan toute neuve enrichie de matachias et bigarrures, et avec lui marchaient le sieur Hebert et les autres Français ensuite.

14 Exemple cité précédemment : *Oeuvre de Champlain*, éd. 1632, p. 1116.

[...]. Quand il fut question d'enterrer le corps, il y eut quelques débats entre les Français, à qui appartiendront les fourrures dans quoi le corps était enveloppé, et ils voulaient lui arracher.

Le père de la défunte se montra très enragé [...] et prépara lui-même son enterrement dans son cercueil. Il couvrit son corps d'une écorce de bouleau et de branches de sapin et ne permit pas qu'on y jetât de la terre jusqu'au lendemain matin qu'à son insu on l'en couvrit de peur de plus grand inconvénient.

Ce bon sauvage Kakemistic a toujours été depuis un grand ami des Français, et témoigna au renouveau suivant à tous ceux de sa nation, l'aise et le contentement qu'il avait du salut à sa fille par un destin solennel qu'il leur fit plus splendidement que de coutume en mémoire de la défunte qu'il n'avait pu faire pour leur absence le jour de sa sépulture.¹⁵

Ce récit renferme une morale invraisemblable concernant la conversion des sauvages, et une formulation très ressemblante aux *Relations des Jésuites*. Voici la suite immédiate du paragraphe précédent, selon Sagard :

La joie que nous eûmes du salut de cette pauvre âme fut bientôt suivie d'une affliction en la mort du sieur Hebert, laquelle fut autant regrettée des Sauvages que des Français mêmes, ils perdaient en lui un vrai père nourricier, un bon ami, et un homme très zélé à leur conversion, comme il a toujours par effet jusqu'à la mort, qui lui fut aussi heureuse comme sa vie avait pieusement correspondu à celle d'un vrai chrétien sans fard ni artifice.

Je ne peux être blâmé de dire le bien là où il est, et de déclarer la vertu de ce bon homme pour servir d'exemple à ceux qui viendront après lui, puis qu'elle a éclatée devant tous et a été en bonne odeur à tous. Si je n'en dis point autant des vivants, personne ne doit être appelé saint qu'après la mort, ni jugé comme méchant, jusqu'après trépas, pour ce qu'on peut toujours déchoir de sa perfection ou sortir du vice pour sa

15 cf. Gabriel Sagard, *Histoire du Canada et Voyages*, p. 583-589.

vertu. Un jour juge de l'autre, mais le dernier juge de tous, disait un Philosophe, et par ainsi il faut attendre après la mort pour juger un homme.

Dieu voulant retirer à soi ce bon personnage et le récompenser des travaux qu'il avait soufferts pour J.-C. lui envoya une maladie de laquelle il mourut 5 ou 6 semaines après le baptême de la petite fille de Kakemistic. Mais auparavant que de rendre son âme entre les mains de son créateur, il se mit l'état qu'il désirait mourir, reçut tous les sacrements de notre P. Joseph le Caron, et se disposa de ses affaires au grand contentement de tous les siens. Après quoi il fit approcher de son lit, sa femme et ses enfants auxquels il fit une brève exhortation de la vanité de cette vie, des trésors du ciel, et du mérite que l'on acquiert devant Dieu en travaillant pour le salut du prochain.

Je meurs content, disait-il puisqu'il a plu à Notre Seigneur me faire la grâce de voir mourir devant moi des sauvages convertis. J'ai traversé les mers pour les venir secourir plutôt que pour mon intérêt particulier, et je meurs volontiers pour leur conversion, si tel était le bon plaisir de Dieu. Je vous supplie de les aimer comme je les ai aimés, et de les assister selon votre pouvoir. Dieu vous en saura gré et vous en récompensera en Paradis; ils sont créatures raisonnables comme nous et peuvent aimer un même Dieu que nous s'ils en avaient la connaissance à laquelle je supplie de leur aider par vos bons exemples et vos prières.

Je vous exhorte aussi à la paix et à l'amour maternel et filial que vous devez respectueusement les uns aux autres, car en cela vous accomplirez la Loi de dieu fondée en charité, cette vie est de peu de durée, et celle à venir est pour l'éternité, je suis prêt d'aller devant Dieu, qui est mon juge, auquel il faut que je rende compte de toute ma vie passée, priez-le pour moi, afin que je puisse trouver grâce devant sa face, et que je sois un jour du nombre de ses élus.

Puis levant sa main il leur donna à tous la bénédiction et rendit son âme entre les bras de son Créateur, le 25. jour de janvier, jour de la conversion de Saint-Paul, et fut enterré au cimetière de notre couvent, au pied de la grande croix comme il l'avait demandé étant chez nous, deux ou trois jours avant que tombé malade, comme si Dieu lui eut donné quelques sentiments de sa mort prochaine. ¹⁶

Les falsificateurs ont pris l'opportunité d'ajouter ce texte concernant la mort de Hebert aux deux dernières pages du livre remanié de *l'Histoire du Canada*, de Sagard. Dans ce récit jésuitique, le discours est basé sur des principes religieux lancinants qui prennent toute la place et ne nous apprennent pratiquement rien au sujet du défunt, ex. : « *il se disposa de ses affaires au grand contentement de tous les siens.* » Ensuite, il est dit, « *il a une femme et des enfants* », un point c'est tout.

Kakemistic n'est pas le nom d'une personne, mais un code. En Etchemin (passamaquoddy), Kakemistic signifie litt. simple petite bourre de balle de fusil. ¹⁷ Ce nom semble représenter l'amorce du faux récit qui est une fabrication jésuitique. Le chapitre concernant la mort de Hebert ne donne pas l'impression d'avoir été écrit par le récollet Sagard. Sa version du décès de Hebert, mort d'une maladie, contredit totalement le récit de Champlain qui écrit : « **Hebert fit une chute qui lui causa la mort** », cela sera rediscuté. Sagard est censé avoir connu Louis Hébert en 1623 ou 1624, mais en fait, je crois qu'il n'a pas connu un Français nommé Louis Hébert, mais un autochtone nommé Hebert. Cela sera démontré.

Dans sa harangue, présumée écrite par Sagard, Hebert affirme, en parlant des sauvages : « *j'ai traversé les mers pour les venir secourir plutôt que pour mon intérêt particulier, et je meurs volontiers pour leur conversion* ». Le défunt Hebert ressemble plus à un missionnaire qu'à un colon. Lorsqu'il est qualifié de père nourricier, cela représente un code, pour signifier qu'il était cultivateur, comme le premier colon.

16 cf. Gabriel Sagard, *Histoire du Canada et Voyages*, 589-590.

17 En passamaquoddy, Kakemistik, de kake-, seul; -mist-, ouate, bourre de fusil; -ic, -is, petit. Réjean Tardif, *Lexique étymologique de la langue passamaquoddy-malécite*.

Les jésuites étaient présents au séminaire des récollets à Québec, en janvier 1627, lors de la mort de Hebert. Ils n'ont jamais parlé de la mort de Louis Hébert à Québec dans leurs Relations des Jésuites. Ils n'ont jamais parlé de son existence, avant 1636, c'est-à-dire, après la mort de Champlain qui ne connaissait pas de premier cultivateur avant la prise de Québec.

Les jésuites ont composé des indices permettant de faire un lien secret entre leur faux Hebert français qui est décédé à Québec en 1627, et un engagé du sieur de Mons en Acadie nommé Louis Hébert mort à Québec en 1611, dont ils empruntent l'identité. Cette interprétation exige un long cheminement dans cette étude. Je cite à nouveau cet extrait de Sagard :

Kakemistic, le père de l'enfant tout le beau premier [...] et avec lui marchait le sieur Hebert et les autres Français ensuite. [...]. Quand il fut question d'enterrer le corps, il y eut quelques débats entre les Français, à qui appartiendront les fourrures dans quoi le corps était enveloppé, et ils voulaient lui arracher.

Dans le récit concernant la mort de la fille de Kakemistic, le français Hebert est en compagnie d'un groupe de Français qui veulent dérober le vêtement funéraire d'une petite fille autochtone; il s'agit d'un code. Hebert est enterré au pied d'une grande croix; il s'agit d'un deuxième code. Dans ce cas, le premier code correspond à des Français qui dérobent les costumes funèbres des défunts autochtones en Acadie. Le deuxième de ces codes correspond à des Français qui sont enterrés au pied d'une grande croix. Ce sujet sera étudié dans le chapitre suivant concernant Loys Hebert en Acadie.

2 Loys Hebert présumé apothicaire en Acadie en 1606-1607

La brève histoire inventée d'un aventurier nommé Loys Hebert commence en Acadie dans les écrits remaniés de Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France* (1609), 990 pages. Les jésuites ou leurs complices en ont fait le personnage clé dans le faux récit du premier colon, en lui attribuant le rôle d'un futur cultivateur. Lescarbot était un avocat de Paris. Il introduit dans son livre des citations bibliques, en y ajoutant sa poésie. Il a participé à la première tentative de colonisation française en Acadie, en 1606-1607, dans laquelle prennent place, le baron de Poutrincourt et Loys Hebert.

À l'époque des premières tentatives d'établissement des colonies au Canada, la France ne voulait pas investir dans ces projets. En 1603, le roi de France Henri IV donne à Pierre du Gua, appelé Sieur de Mons (Monts), le monopole de la traite des fourrures en Amérique septentrionale. En échange, il doit fonder une colonie et en assumer les frais d'exploitation. Il organise une expédition en Acadie en 1604. Suivant Marc Lescarbot :

L'expédition part de Havre de Grâce le 7 mars 1604 avec deux navires, commandés par les capitaines, Timothée du Havre et Morel de Honfleur. L'équipage est composé d'un bon nombre de gens de qualité, tant gentilshommes, qu'autres; Poutrincourt, sa femme et ses enfants, avec quantité d'armes et de munitions de guerre.¹⁸

Champlain a participé à cette expédition en 1604. Selon lui, ce n'était pas Morel qui commandait le deuxième navire, c'était Pont Gravé.¹⁹ Morel a conduit la famille Hebert au Canada en 1617, la fausse mention de son nom semble être code du début du faux récit.

La colonie s'installe sur l'île Sainte-Croix (dans la baie de Passamaquoddy, parmi les Etchemins). Poutrincourt avec quelques hommes fait marquer son logis et reconnaître une

18 Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France*, p. 473-474

19 *Oeuvre de Champlain*, éd. 1613, p. 154-155.

terre qui lui fut agréable et retourne en France. Champlain et de Monts hivernent sur l'île Sainte-Croix en 1604-1605. Sur les 79 hommes, il en meurt 36 du mal de terre. Les malades guérissent au printemps. Le sieur de Monts a consulté des médecins en France et n'a trouvé aucun remède : notre **apothicaire** ne fut chargé d'aucune ordonnance pour la guérison de cette maladie.

La colonie déménage à Port-Royal en 1605. Pont Gravé arrive avec 45 hommes. De Monts part en France après avoir vu le commencement de l'habitation. Une douzaine d'hommes de Pont Gravé meurent durant l'hiver 1605-1606.²⁰

Suivant Trudel et le jésuite Campeau : Poutrincourt est nommé lieutenant général de la colonie, en 1606. Il arrive à Port-Royal sur le Jonas avec 50 hommes et des ravitaillements le 26 juillet 1606. À bord, prennent place, entre autres, l'avocat Marc Lescarbot, et un nommé Louis Hébert, engagé comme maçon par le sieur de Mons. Le navire retourne en France.²¹

Cet extrait renferme un des indices les plus déterminants dans cette mystification. « *Louis Hébert* », ainsi nommé par deux auteurs contemporains, est engagé comme maçon, il n'exerce pas la fonction d'apothicaire. Je ne nie pas son existence, mais je réfute les informations présentées à son sujet. Il y avait bel et bien un chirurgien, et un apothicaire qui étaient à Port-Royal dans l'expédition en 1605 et en 1606, avant l'arrivée de ce Louis Hébert.

Lescarbot ne parle pas de l'arrivée de Hebert, il mentionne son nom trois fois dans son ouvrage : il le nomme la première fois, « notre apothicaire M. **Louïs Hebert** » ; la deuxième fois, « **Maitre Loys Hebert** notre apothicaire » et la troisième fois, « **Maitre Loys Hebert** notre apothicaire désireux d'habiter ce pays ». Ce sont les seules mentions de l'existence de Hebert par Lescarbot. Hebert est présenté comme « notre apothicaire qui

20 Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France*, p. 499, 506-507, 534-540. *Oeuvre de Champlain*, éd. 1613, p. 189-190, 226.

21 cf. Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, p. 53-54. cf. Lucien Campeau, *Le première mission de l'Acadie*, p. 670.